

Commune de GOURNAY

Avis d'enquête publique

Société d'Exploitation de Gournay (SEG)

La demande d'autorisation, déposée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, au regard du Code de l'Environnement, par Monsieur le président directeur général de la Société d'exploitation de Gournay (SEG) en vue :

- d'étendre et poursuivre l'exploitation du centre de stockage de déchets non dangereux situé sur le territoire de la commune de Gournay, au lieu-dit « La Chaume d'Auzon »

sera soumise à enquête publique, à la mairie de Gournay **du lundi 16 janvier 2012 au samedi 18 février 2012 inclus.**

Le dossier déposé par le demandeur pourra être consulté à la mairie de GOURNAY, siège de l'enquête, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9H00 à 12H00, où un registre d'enquête sera tenu à la disposition du public.

Le dossier pourra également être consulté à la mairie de Buxières-d'Aillac, concernée par le rayon d'affichage de 1 km, aux heures d'ouverture de celle-ci..

Monsieur Hubert JOUOT, commissaire-enquêteur désigné par M. le président du Tribunal administratif de Limoges, siègera à la mairie de GOURNAY, les jours suivants :

- **Lundi 16 janvier 2012 de 9 h 00 à 12 h 00**
- **Vendredi 27 janvier 2012 de 9 h 00 à 12 h 00**
- **Samedi 4 février 2012 de 9 h 00 à 12 h 00**
- **Mardi 7 février 2012 de 9 h 00 à 12 h 00**
- **Samedi 18 février 2012 de 9 h 00 à 12 h 00**

Toute personne pourra prendre connaissance à la mairie de GOURNAY et à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, bâtiment P à la cité administrative, des rapports et des conclusions du commissaire enquêteur, et éventuellement du mémoire en réponse de l'exploitant, un mois après la fin de l'enquête.

Cette enquête publique fait partie de la procédure d'instruction d'un dossier «installation classée pour la protection de l'environnement» qui fera l'objet d'une décision préfectorale, suite aux observations et avis émis par les personnes et organismes consultés.